

Pois

RESEAU 2015 - 2016

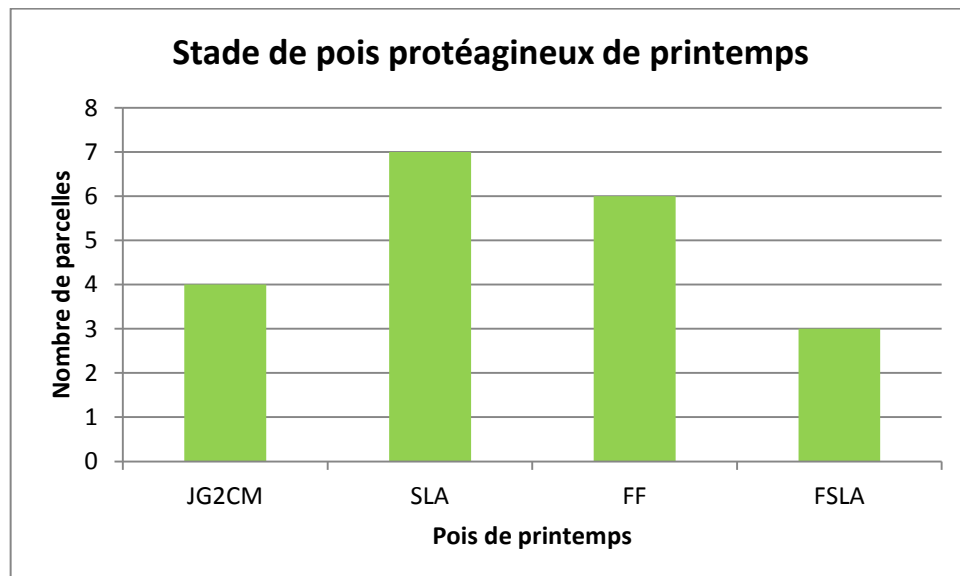
Les données sont actuellement collectées à partir de 30 parcelles comprenant 9 parcelles de pois d'hiver et 21 parcelles de pois de printemps.

Pour ce BSV, les observations ont été réalisées sur 5 parcelles de pois d'hiver et 20 parcelles de pois de printemps.

STADE DES POIS

Les **pois d'hiver** sont entre les stades « fin du stade limite d'avortement » (FSLA) et Récolte.

Les **pois de printemps** sont entre les stades jeunes gousses 2 cm (JG2CM) et Fin du Stade Limite d'Avortement (FSLA).



Abonnez-vous **gratuitement**
aux BSV de la région Centre
<http://bsv.centre.chambagri.fr>



Bulletin Protéagineux rédigé par le Terres Inovia en collaboration avec la Chambre d'Agriculture du Loiret, à partir des observations réalisées cette semaine par : AGRIAL, AXEREAL, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, FDGEDA DU CHER, UCATA, SCAEL, un agriculteur.
Relecteurs complémentaires: Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher, SRAL Centre.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.
La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

SLA : stade limite d'avortement : la gousse atteint ce stade quand elle mesure plus de 0.8cm d'épaisseur. Au-delà de ce stade, le remplissage des graines se fait, la gousse ne peut plus avorter.

FF : Fin Floraison : 50% des plantes ne portent plus de fleurs

FSLA : fin du stade limite d'avortement : toutes les gousses de la plante ont atteint une épaisseur de 0.8cm ; le nombre de gousses et de graines est fixé, on passe en phase de remplissage des graines.

PUCERON VERT DU POIS (*ACYRTHOSIPHON PISUM*)

Contexte d'observations

La présence de pucerons verts est signalée sur 1 parcelle de pois de printemps, à la note de 1 (1 à 10 pucerons par plante). Les pucerons ne sont plus signalés sur les parcelles de pois d'hiver.

Période de risque

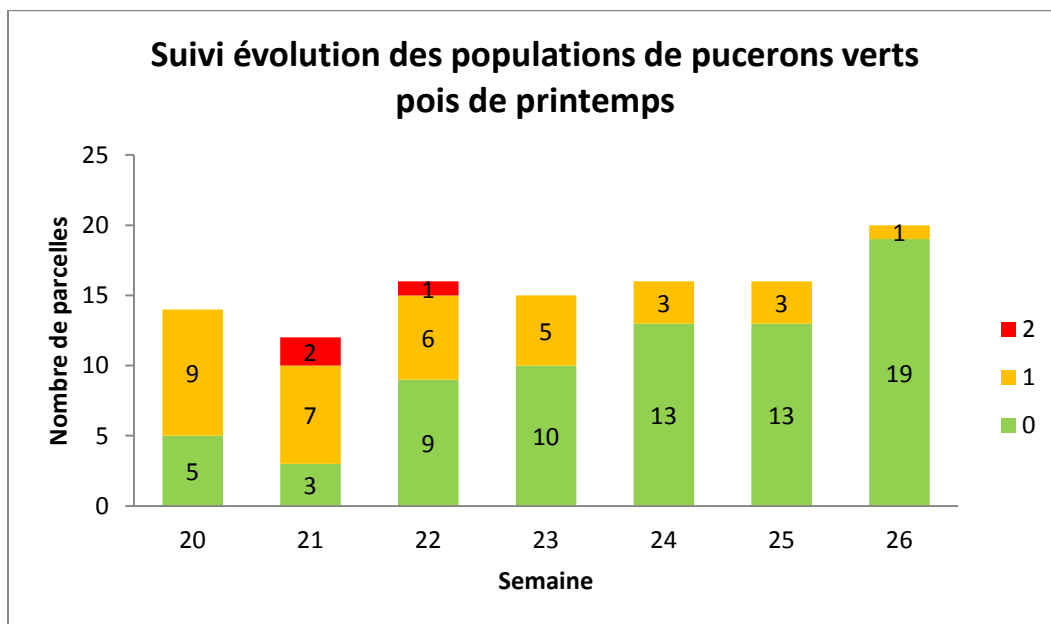
La période de risque pour le puceron vert du pois s'étend du **stade 10 feuilles – début floraison à fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre **une dizaine de pucerons par plante** (moyenne sur un comptage de 10 fois 4 plantes par parcelle).

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la population de pucerons.

Analyse de risque



0 = absence

1 = 1-10 pucerons/plante;

2 = 11-20 pucerons/ plante;

3 = 21-40 pucerons/ plante;

4 = >40 pucerons/ plante

Le risque est faible

La pression puceron continue de diminuer, le temps humide limite l'activité des pucerons. Les parcelles de pois d'hiver sortent de la période de risque.

La surveillance des pucerons verts doit se poursuivre jusqu'à 2-3 semaines après la fin floraison, soit FSLA, en particulier en cas de retour d'un temps plus sec.

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°5](#) une description de cet insecte

TORDEUSES DU POIS (*CYDIA NIGRICANA*)

Contexte d'observations

Un nombre important de captures a été signalé cette semaine sur les parcelles de pois de printemps (jusqu'à 350 captures en 1 semaine).

Période de risque

La période de risque pour la tordeuse du pois s'étend de **début floraison à fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

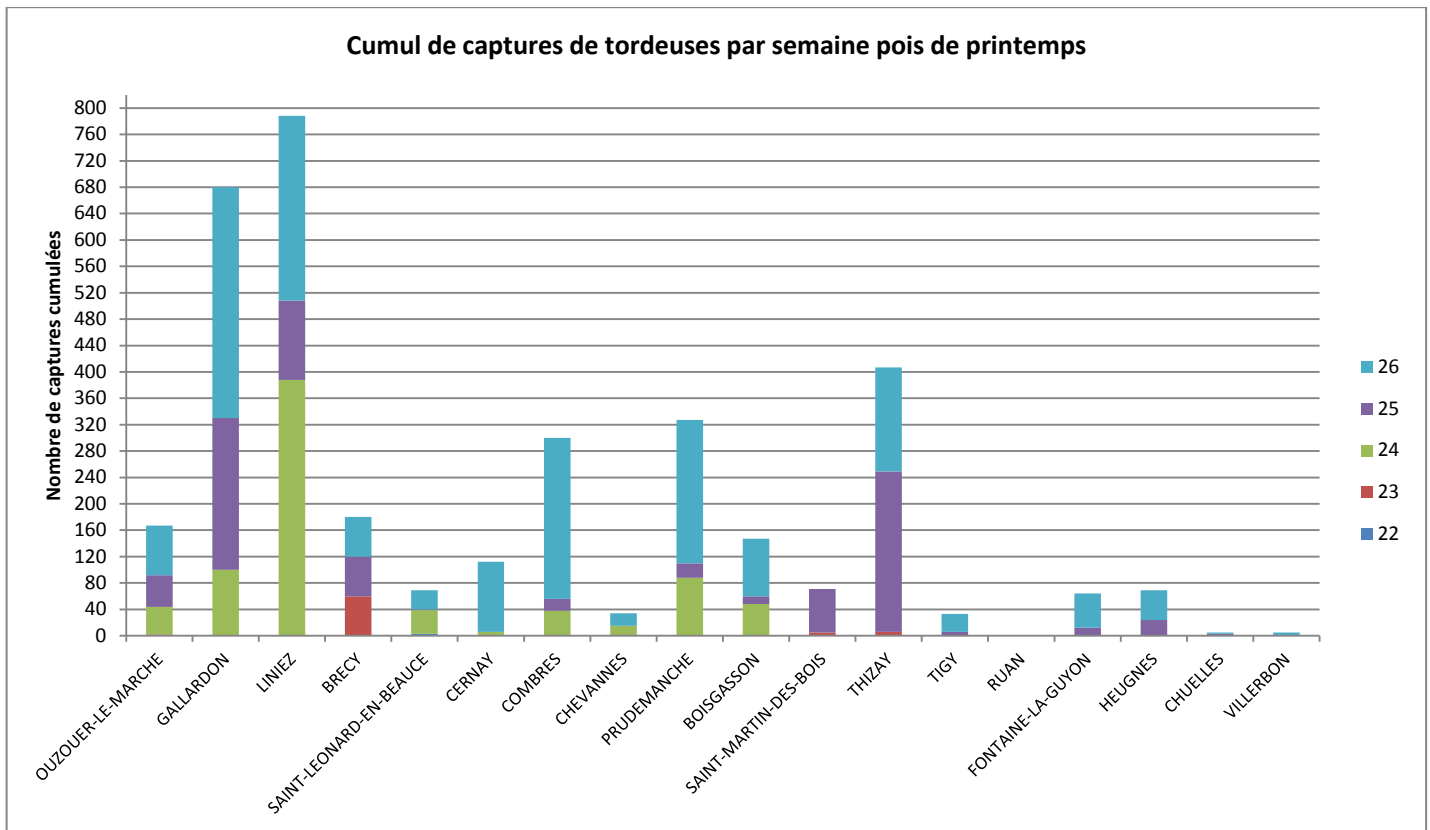
Seuil indicatif de risque

Pour l'alimentation humaine ou pour un débouché semence, le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **100 captures cumulées depuis le début de la floraison**.

Pour l'alimentation animale, des seuils plus élevés sont tolérés, l'incidence sur le rendement étant faible. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque l'on dénombre plus de **400 captures cumulées depuis le début de la floraison**.

Analyse de risque

Le risque est fort



La légende correspond à la semaine où les captures ont eu lieu.

L'insecte est bien présent dans les parcelles de pois de printemps.

Les pièges placés dans les parcelles de pois doivent être relevés régulièrement pour suivre l'arrivée des tordeuses du pois.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°8](#) une description de cet insecte.

BRUCHES DU POIS (*BRUCHUS PISORUM*)

Contexte d'observations

Les parcelles de pois de printemps ont atteint le stade de sensibilité à la bruche.
Les parcelles de pois d'hiver sont sorties de la période de risque.

Période de risque

La période de risque pour la bruche du pois s'étend du **stade jeunes gousses 2 cm à fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison +2-3 semaines.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.

Analyse de risque

Le risque est moyen à fort

Les insectes peuvent être présents dans les parcelles, en particulier en cas de retour d'un temps plus sec.

Les parcelles de pois qui sont entre le stade jeunes gousses 2 cm et la fin du stade limite d'avortement doivent faire l'objet d'une surveillance attentive, en particulier si les températures se maintiennent 2 jours consécutifs au-dessus de 20°C.

ASCOCHYTOSE DU POIS (*ASCOCHYTA PINODES*) (Anciennement nommée Anthracnose)

Contexte d'observations

La présence de la maladie est observée sur 3 parcelles de pois d'hiver, et sur 16 parcelles de pois de printemps.

Suite aux pluies fréquentes de ces dernières semaines, la maladie continue de progresser :

- Sur pois d'hiver, la moitié inférieure des plantes est très fortement atteinte. La maladie est également très présente sur la moitié supérieure des plantes, pouvant recouvrir jusqu'à 100% des feuilles.
- Sur pois de printemps, la maladie est observée de façon parfois importante en bas de plante, mais se développe également sur les parties supérieures. L'intensité des attaques est très variable d'une parcelle à l'autre, et reste très liée à la pluviométrie.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur le **pois d'hiver**, de la **levée jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**
- Sur le **pois de printemps**, du **stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**

Analyse de risque

Le risque est fort

La maladie progresse par temps doux et humide, du bas vers le haut de la plante.

Les averses et le temps humide annoncés restent favorables au développement de la maladie.

Réalisez un diagnostic précis de votre parcelle de pois afin d'évaluer l'intensité de la maladie présente et suivre son développement en parallèle des conditions météorologiques annoncées.

Attention également à ne pas confondre ascochytose et bactériose, très présente dans les parcelles de pois d'hiver cette année.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°1](#) une description de la maladie

MILDIU DU POIS (*PERONOSPORA PISI*)

Contexte d'observations

La maladie est observée sur 2 parcelles de pois de printemps, en contamination secondaire.

Période de risque

Le mildiou du pois doit être observé :

- De la **levée jusqu'au stade 8 feuilles** pour les contaminations primaires
- Du **stade 9 feuilles au stade limite d'avortement** pour les contaminations secondaires.

Analyse de risque

Le risque est moyen

Un traitement de semence approprié permet d'éviter les contaminations primaires. En végétation, aucune solution ne permet de contenir la maladie, qui entraîne cependant peu de pertes de rendement.

BOTRYTIS DU POIS (*BOTRYTIS CINEREA*)

Contexte d'observations

La présence de botrytis a été observée sur 6 parcelles de pois de printemps. Jusqu'à 25% des gousses présentent des symptômes.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés **à partir des premières chutes de pétales, donc de la floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

L'arrivée du botrytis coïncide avec la chute des pétales qui, en tombant sur les jeunes gousses, provoquent la contamination de ces dernières. En conditions douces et humides, la maladie peut se développer.

Analyse de risque

Le risque est fort sur pois de printemps

La maladie continue de progresser depuis la semaine dernière, les conditions climatiques étant très favorables à son développement.

Les parcelles de pois portant encore des fleurs doivent faire l'objet d'une surveillance attentive pour le botrytis.

Vous trouverez en annexe du [BSV n°6](#) une description de cette maladie.

OÏDIUM DU POIS (*ERYSIPHE PIS*)

Contexte d'observations

La présence de la maladie est signalée dans 1 parcelle de pois de printemps, 10% de la végétation étant touchés.

Période de risque

On observe le plus souvent l'oïdium à partir de **fin floraison, par des températures supérieures à 20°C et un temps sec**. Des semis tardifs, l'irrigation et une hygrométrie élevée à la base du couvert la nuit favorise son apparition.

Sa nuisibilité est cependant très faible, mais la maladie entraîne un retard de maturité et une gêne à la récolte.

Analyse de risque

Le temps humide annoncé cette semaine ne devrait pas être favorable au développement de la maladie.

AUTRES MALADIES DU POIS

Des symptômes d'aphanomyces et de bactériose sont signalés sur quelques parcelles de pois de printemps.

Des symptômes de sclérotinia sur pois d'hiver ont également pu être observés.

Vous trouverez une description d'aphanomyces en annexe du [BSV n°14](#) et du sclérotinia du pois en annexe du [BSV n°15](#).

Féveroles

RESEAU 2015 - 2016

Les données sont actuellement collectées à partir de 8 parcelles comprenant 7 parcelles de féveroles d'hiver et 1 parcelle de féveroles de printemps.

Les observations ont été réalisées cette semaine sur 1 parcelle de féveroles d'hiver. Le suivi des parcelles de féveroles d'hiver est stoppé dans de nombreux cas, les parcelles ayant été détruites par les attaques très importantes de botrytis signalées dans le [BSV n°13](#).

Le faible nombre de parcelles observées ainsi que la variabilité de l'état sanitaire des féveroles d'hiver ne permet pas de réaliser une analyse exhaustive du risque sur féveroles en région Centre-Val de Loire : une analyse de vos propres parcelles est nécessaire, en vous référant aux seuils indiqués dans ce BSV.

STADE DES FEVEROLES

Les **féveroles d'hiver** observées sont à la fin du stade limite d'avortement (FSLA).

PUCERONS NOIRS DE LA FEVE (*APHIS FABAE*)

Contexte d'observations

Les pucerons noirs ne sont pas observés dans la parcelle de féveroles cette semaine.

Période de risque

La période de risque pour le puceron noir de la fève s'étend du **stade 10 feuilles – début de floraison jusqu'à la fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque **10% des tiges portent un manchon d'au moins 1 cm**.

En présence d'auxiliaires, renouveler le comptage afin de définir si ces auxiliaires peuvent maîtriser la présence des pucerons.

Analyse de risque

Le risque est faible

Le temps humide annoncé est peu favorable à la présence de pucerons.

Les parcelles de **féveroles** doivent néanmoins faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de l'insecte jusqu'à la fin du stade limite d'avortement, en particulier en cas de retour d'un temps plus sec.

Les auxiliaires doivent également être identifiés et suivis afin de permettre une analyse plus précise du risque pucerons.

Vous trouverez en annexe du [BSVn°5](#) une description de cet insecte

BRUCHES DE LA FEVE (*BRUCHUS RUFIMANUS*)

Les parcelles de féveroles d'hiver ont atteint et dépassé le stade de sensibilité à la bruche, c'est-à-dire « jeunes gousses 2cm ». La plupart sont sorties de la période de risque.

Hors réseau, de nombreuses parcelles de féveroles de printemps portent encore des fleurs.

Période de risque

La période de risque pour la bruche de la fève s'étend du **stade jeunes gousses 2 cm fin du stade limite d'avortement**, soit fin floraison + 2-3 semaines.

La vigilance doit être renforcée dès que les températures maximales atteignent **20°C deux jours consécutifs** pendant cette période.

Analyse de risque

Le risque est moyen à fort

Les parcelles de féveroles qui ont atteint le stade jeunes gousses 2 cm et qui portent encore des fleurs doivent faire l'objet d'une surveillance attentive de la présence de bruches de la fève, et ce jusqu'à fin floraison + 2-3 semaines.

Vous trouverez en annexe du [BSV n°8](#) une description de cet insecte.

ASCOCHYTOSE DE LA FEVEROLE (*ASCOCHYTA FABAE*) (Anciennement nommée Anthracnose)

Contexte d'observations

La maladie a été observée sur la parcelle de féveroles d'hiver, sur la moitié supérieure des plantes.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur **féveroles d'hiver**, à partir du **stade 5-6 feuilles**
- Sur **féveroles de printemps**, à partir du **début floraison**

Analyse de risque

Le risque est fort

La maladie progresse par temps doux et humide.

Réalisez un diagnostic précis de votre parcelle de féveroles afin de déterminer si la maladie est présente ou non et suivre son évolution.

Attention à ne pas confondre l'ascochytose de la féverole avec le botrytis de la féverole, présent à ce jour sur la plupart des parcelles de féveroles d'hiver.

Vous trouverez en annexe du [BSV n°1](#) une description de la maladie.

BOTRYTIS DE LA FEVEROLE (*BOTRYTIS FABAE*)

Contexte d'observations

La maladie est présente dans toutes les parcelles de féveroles d'hiver. Dans certains cas, 100% du feuillage est atteint. Dans d'autres parcelles, une partie de la végétation semble intacte : les feuilles du haut, les plantes en bordure ou dans les zones plus protégées semblent être moins affectées.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés :

- Sur **féveroles d'hiver**, à partir du stade **5-6 feuilles**
- Sur **féveroles de printemps**, à partir **du début floraison**

Analyse de risque

Le risque est fort

Réalisez un diagnostic précis de votre parcelle de féveroles afin de déterminer si le degré d'intensité de la maladie et de suivre son évolution, en parallèle des conditions climatiques.

Vous trouverez en annexe du [BSV n°1](#) une description de la maladie

MILDIU DE LA FEVEROLE (*PERONOSPORA VICIAE*)

Contexte d'observations

La maladie n'a pas été observée cette semaine sur la parcelle de féveroles. Elle est cependant signalée en dehors du réseau.

Période de risque

Les symptômes de mildiou doivent être surveillés :

- depuis la **levée jusqu'au stade 8 feuilles** pour les contaminations primaires ;
- depuis le **stade 9 feuilles jusqu'à la fin du stade limite d'avortement** pour les contaminations secondaires.

Analyse de risque

Le risque est moyen

Un traitement de semence approprié permet d'éviter les contaminations primaires. En végétation, aucune solution ne permet de contenir la maladie, qui entraîne cependant peu de pertes de rendement.

ROUILLE DE LA FEVEROLE (*UROMYCES FABAE*)

Contexte d'observations

La maladie n'a pas été observée cette semaine sur la parcelle de féveroles observées. Elle est cependant signalée sur quelques parcelles en dehors du réseau.

Période de risque

Les symptômes doivent être surveillés à partir de **la mi-floraison, jusqu'au début de la maturité physiologique** de la plante.

Analyse de risque

Le risque est fort

Les parcelles de féveroles doivent faire l'objet d'une surveillance attentive pour la rouille qui peut progresser très rapidement.

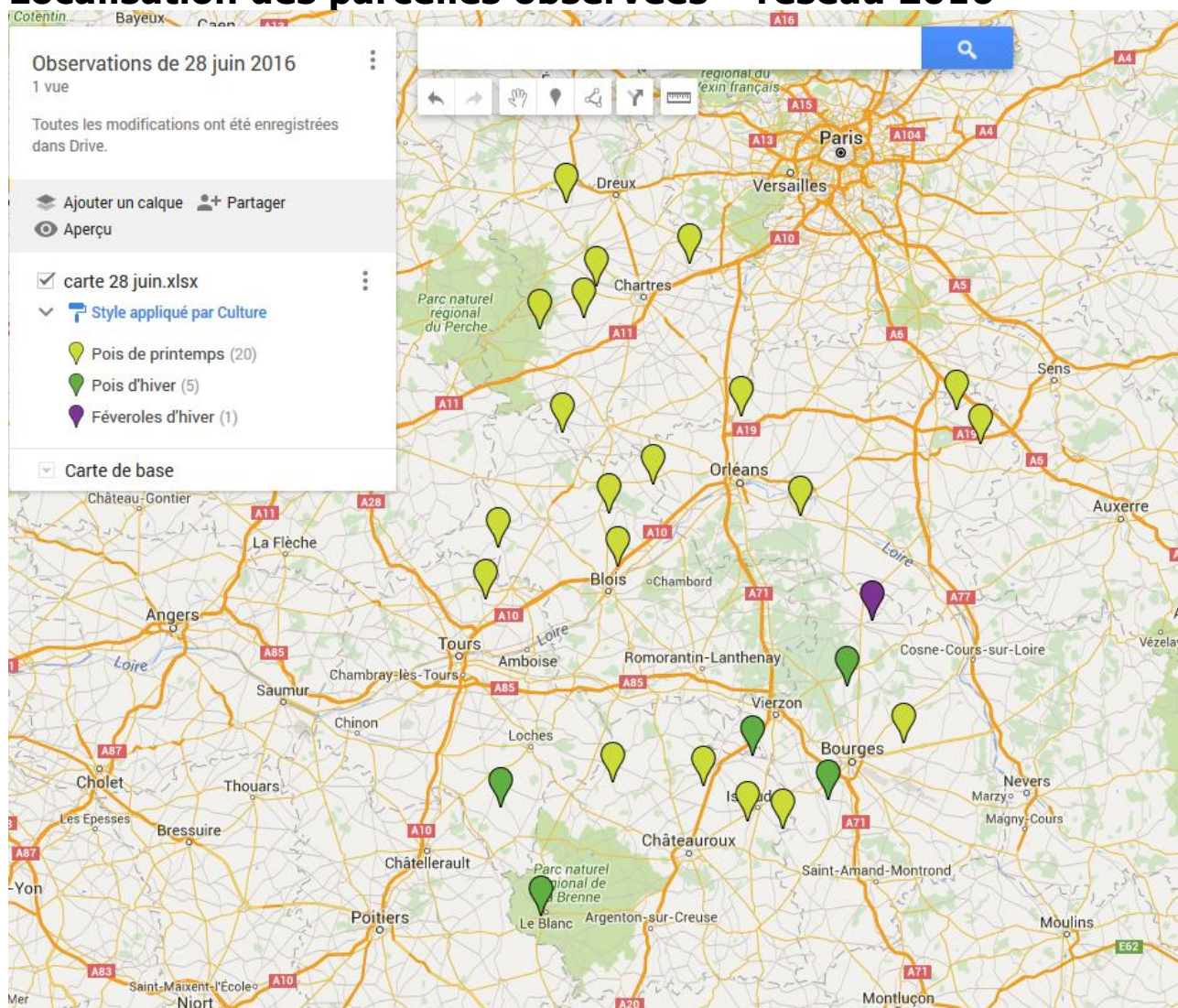
Vous trouverez en annexe du [BSV n°9](#) une description de la maladie

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale abeilles accessible par le lien ci-dessous.
http://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_abeilles_et_pollinisateurs_cle4f1286.pdf

Annexes

Localisation des parcelles observées – réseau 2016



Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.